

## Au service de la filière de production de semences

Le laboratoire officiel d'analyses de semences de la Wallonie réalise des analyses conformément aux règles internationales :

- pour la Direction de la Qualité (SPW-DG03) dans le cadre de la certification des semences;
- pour des professionnels ou des particuliers dans le cadre de la production, d'échanges commerciaux ou de vérification de la conformité aux exigences établies.

Son accréditation par l'International Seed Testing Association (ISTA, [www.seedtest.org](http://www.seedtest.org)) pour l'échantillonnage, les déterminations de pureté, de teneur en autres semences, de germination et de teneur en eau lui permet de délivrer des bulletins internationaux oranges de lot de semences.

### Evaluation de la qualité des semences

Les prestations suivantes peuvent être réalisées à la demande :

#### - L'échantillonnage

Les différentes étapes de l'échantillonnage sur le lot et en laboratoire sont maîtrisées afin de garantir la représentativité du lot.

Pour la certification et pour l'obtention d'un bulletin international orange, l'échantillon doit être prélevé par un échantillonneur qualifié tandis que pour la vérification de la qualité de ses semences, le client peut apporter lui-même un échantillon de taille suffisante.

#### - La pureté et la teneur en nombre d'autres semences

La pureté définit la composition de l'échantillon en semences pures, matières inertes et autres espèces de

semences. Elle est déterminée sur un échantillon de 2500 semences et s'exprime en pourcentage en poids. La teneur en nombre d'autres semences est une recherche d'autres espèces dans un échantillon de 25000 semences.

#### - La germination

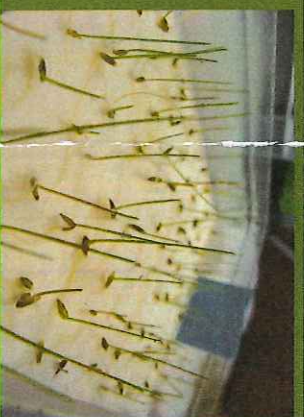
La germination, ou potentiel de germination maximal, est déterminée sur un échantillon de 400 semences pures. D'autres paramètres comme l'énergie germinative, ou la monogermie peuvent être observés.

- La teneur en eau, le poids de mille semences, la composition d'un mélange d'espèces, la viabilité par test de coloration au tétrazolium, etc.

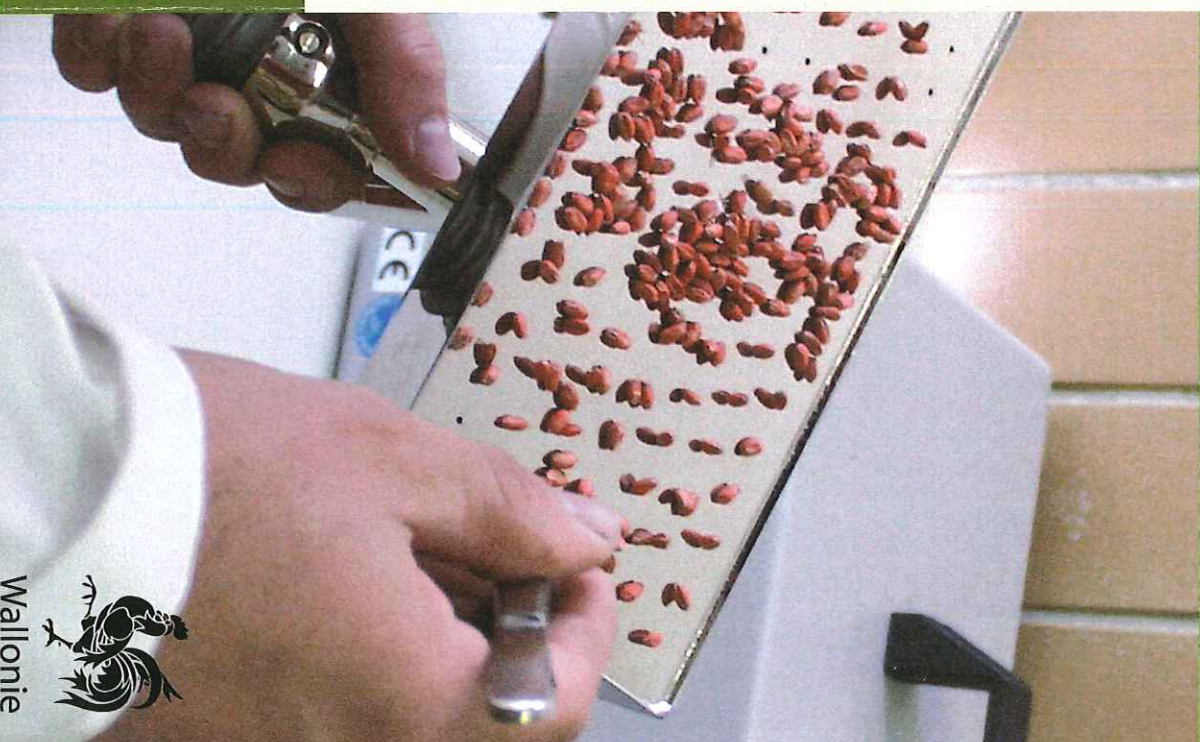
Les analyses peuvent être réalisées pour des espèces appartenant aux céréales, graminées, petites légumineuses, légumes à gousses, betteraves et autres espèces agricoles, légumes, plantes à fleurs, arbres et arbustes (liste détaillée disponible sur [http://agriculture.wallonie.be/Labo\\_semences](http://agriculture.wallonie.be/Labo_semences)).

### Nos autres missions sont :

- Interpréter les résultats en fonction des normes pour contrôler la qualité des lots commercialisés;
- Former et qualifier des échantillonneurs et des analystes pour la Direction de la Qualité et pour les firmes semencières;
- Assurer le rôle de référent en matière d'analyse de semences : organisation de tests inter-laboratoire, d'audit de laboratoires, expertise et assistance technique en référence à l'ISTA.

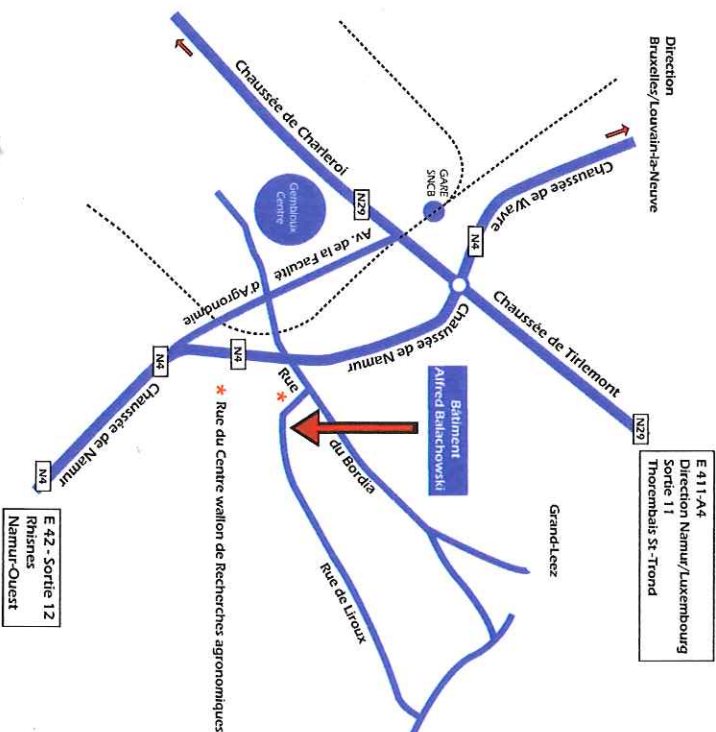


Laboratoire officiel  
d'analyses de semences  
de la Wallonie



Détermination de la pureté et du pouvoir germinatif	Pureté	Pouvoir germinatif
Légumineuses à petites graines (trèfle, luzerne, serradelle, vesce)	15,00 €	16,10 €
Graminées suivantes : ray-grass, fétuque des prés, fétuque élevée, fléole, crételle, dactyle	15,00 €	16,10 €
Semences horticoles suivantes : carotte, céleri, panais, mâcha, persil et graines de fleurs	15,00 €	16,10 €
Agrostides, pâturins, fétuques (autres que fétuque des prés et fétuque élevée), vulpin des prés	21,05 €	18,60 €
Semences de betteraves	11,15 €	25,00 €
Autres semences : céréales, légumineuses à grosses graines (féveroles, pois, lupins), semences de lin, autres semences de légumes, semences forestières, etc.	8,70 €	16,10 €
Mélanges de semences (pour les graminées et toutes les semences à petites graines) par espèce	13,65 €	18,60 €
Mélanges de semences (pour les semences à grosses graines) par espèce	11,15 €	16,10 €
<b>Déterminations</b>		
Monogermie de semences de betterave (y compris le pouvoir germinatif)		25,00 €
Humidité par séchage		12,50 €
Humidité après prédéssiccation ou autre opération supplémentaire		20,00 €
Poids de mille semences		11,15 €
Energie germinative		3,70 €
<b>Recherche</b>		
Graines de mauvaises herbes, graines d'autres plantes culturales, sclérotés, etc. par détermination (avec un maximum de 55,78 €)		11,15 €
Présence de parasites vivants		13,65 €
<b>Echantillonnage de lots de semences en vue de la délivrance d'un certificat de l'ISTA</b>		
Par déplacement		25,00 €
Par emballage (étiquette et scellé compris)		0,13 €
Copie supplémentaire d'un bulletin international d'analyse de semences de l'ISTA (orange ou bleu)		2,00 €
Bulletin international d'analyse de semences de l'ISTA provisoire ou duplicata délivré par la suite		3,70 €
<b>Tarifcation particulière</b>		
Copie supplémentaire d'un bulletin d'analyse ordinaire		0,75 €
Bulletin d'analyse ordinaire ou provisoire ou délivré par la suite		1,50 €

Référence légale : A.R. du 23 septembre 1997 portant fixation du tarif des analyses effectuées par les laboratoires d'analyses de l'Etat. Ces prix sont susceptibles d'être modifiés.



**Laboratoire d'analyses de semences**  
 Service public de Wallonie  
 Direction générale de l'Agriculture, des Ressources  
 naturelles et de l'Environnement  
 Département du Développement - Direction de la Qualité  
 Bâtiment Alfred Balachowski  
 Chemin de Linoux 2, B-50030 Gembloux

Tél : +32 (0)81 62 56 86 Fax : +32 (0)81 62 56 92  
 GSM : +32 (0)473 35 14 21  
 Miel : cecile.vanbellingen@spw.wallonie.be  
[http://agriculture.wallonie.be/Labo\\_semences](http://agriculture.wallonie.be/Labo_semences)

